

81V

M. GARIAT Jean, Cescau, parcelles B184, B176, B185
- pour les parcelles B184 et 176 j'admets qu'elles restent dans le domaine agricole mais je souhaite les délimiter par des haies, en suivant les relevés du géomètre qui a établi le CV du 07/2024 et valide par le Maire.
- pour la parcelle n°185, je souhaite y réaliser un assainissement individuel pour les bâtiments existants sur la parcelle B186 côté Sud.

Fait le 24/09/2025.

M. et Mme B. Roux Jean Michel et Yolande à SAUVES

Pour le compte de Mme S. Owette Etienne et Jean de Lodestadt (Belgique) dont je suis locataire chargé de l'entretien nous nous demandais de maintenir (à leur demande) les 2 anciens CV à bâtir sur les parcelles E 887 et E 886 en continuité des habitations déjà présente.

Pour mon compte je désirais vous rencontrer aussi du futur aménagement de la zone Peum et l'acquisition des 2 terrains concernés par le SIDA.

Je vous donne les coordonnées téléphonique 0763551931 (sans Abonnement SHS).

Fait le 24 Septembre.